

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 21 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 V 165 Vœu relatif au soutien à la police.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que de nombreux habitants ont été légitimement choqués par des graffitis d'insultes de policiers et d'incitation à la haine contre la police rue Ganneron ;

Considérant que ces inscriptions appellent pour certaines d'entre elles à la mort de policiers ;

Considérant que les forces de police constituent un des piliers sur lesquels reposent notre République et notre démocratie ;

Considérant que la police a pour rôle d'assurer la sécurité publique et de maintenir l'ordre public ;

Considérant que de tels actes doivent être sanctionnés ;

Considérant que l'incendie d'une voiture de police le 18 mai est un acte inacceptable qui fait écho aux graffiti ;

Considérant que le conseil du 18^e arrondissement ne peut rester insensible à ces outrances portées contre les policiers qui mettent leur vie en danger pour protéger les citoyens ;

Sur proposition de MM. Christian HONORÉ, Pierre-Yves BOURNAZEL et des élus du Groupe les Républicains,

Demande au Maire d'arrondissement et à la Maire de Paris :

- de porter plainte systématiquement contre des messages appelant à la violence contre les forces de l'ordre,
- d'adresser un message solennel de soutien aux policiers du 18^e arrondissement.